

Note : La 3e colonne de la pondération ne concerne que les programmes de Tech. d'analyses biomédicales (140.C0) et de Soins Infirmiers (180.A0).

Approbation ministérielle : le 15 décembre 2021 ; révisée en février 2023

Titre : Sciences de la nature	Unités : 58,66
No : 200.B1	Cohorte : 2024-2026
Conditions particulières d'admission : TS ou SN 5e (*), Chimie 5e, Physique 5e ou Math. 536 ou l'équivalent, Chimie 534 ou l'équivalent, Physique 534 ou l'équivalent	
Nbr d'hres : 1560	

SESSION 1	AUTOMNE 2024	Compétence(s)	Pond.	Unités
Formation générale commune, propre et complémentaire				
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	4PH0	3-1-0-3	2,33
601-101-MQ	Écriture et littérature	4EF0	2-2-0-3	2,33
604-100-MQ	Anglais de base [ou 604-101-MQ ou 604-102-MQ]	4SA0 OU 4SA1 OU 4SA2	2-1-0-3	2,00
Formation spécifique				
201-SN2-RE ²	Calcul différentiel	0M02	3-2-0-3	2,66
202-SN1-RE ²	Chimie générale	0C01	3-2-0-3	2,66
203-SN1-RE ²	Mécanique	0P01	3-2-0-3	2,66
			<u>16-10-0-18</u>	<u>14,66</u>

SESSION 2	HIVER 2025	Compétence(s)	Pond.	Unités
Formation générale commune, propre et complémentaire				
109-101-MQ	Activité physique et santé	4EP0	1-1-0-1	1,00
340-102-MQ	Philosophie : L'être humain (Préalable: 340-101-MQ)	4PH1	3-0-0-3	2,00
601-102-MQ	Littérature et imaginaire (Préalable : 601-101-MQ)	4EF1	3-1-0-3	2,33
FGC-001-SW	Formation générale complémentaire (Préalable : aucun sauf L.M.)		3-0-0-3	2,00
Formation spécifique				
201-SN3-RE ²	Calcul intégral (PA : 201-SN2-RE)	0M03	2-2-0-2	2,00
202-SN2-RE ²	Chimie des solutions	0C02	2-2-0-2	2,00
203-SN2-RE ²	Électricité et magnétisme (PR : 203-SN1-RE)	0P02	2-2-0-2	2,00
420-SN1-RE ²	Programmation en sciences	0F01	1-2-0-3	2,00
			<u>17-10-0-19</u>	<u>15,33</u>

SESSION 3	AUTOMNE 2025	Compétence(s)	Pond.	Unités
Formation générale commune, propre et complémentaire				
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	4EP1	0-2-0-1	1,00
601-103-MQ ¹	Littérature québécoise (PA : 601-102-MQ)	4EF2	3-1-0-4	2,66
FGC-002-SW	Formation générale complémentaire (Préalable : aucun sauf L.M.)		1-2-0-3	2,00
Formation spécifique				
101-SN1-RE ²	Biologie cellulaire	0B01	2-2-0-2	2,00
201-SN4-RE ²	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	0M04	2-2-0-2	2,00
203-SN3-RE ²	Onde et physique moderne (PR : 203-SN1-RE)	0P03	3-2-0-3	2,66
601-888-02	Épreuve uniforme de français			
Choisir 1 cours parmi l'éventail suivant :				
	Choix de cours		2-2-0-2	2,00
201-1NF-SW	Calcul avancé (PA : 201-SN3-RE)	0GNF(1/2)		
202-SNU-RE ²	Chimie organique	0C0F		
			<u>13-13-0-17</u>	<u>14,33</u>

Note : La 3e colonne de la pondération ne concerne que les programmes de Tech. d'analyses biomédicales (140.C0) et de Soins Infirmiers (180.A0).

SESSION 4	HIVER 2026	Compétence(s)	Pond.	Unités
Formation générale commune, propre et complémentaire				
109-103-MQ	Activité physique et autonomie (Préalables : 109-101-MQ, 109-102-MQ)	4EP2	1-1-0-1	1,00
340-GWP-SW	Philosophie et éthique (Préalable : 340-101-MQ; PR : 340-102-MQ)	4PHP	3-0-0-3	2,00
601-GWP-SW ¹	Production de discours (PA : 601-103-MQ)	4EFP	2-2-0-2	2,00
604-PRE-SW	Anglais, langue seconde [604-GWP-SW ou 604-GWR-SW ou 604-GWV-SW] (Préalable : 604-100 ou 101 ou 102-MQ)	4SAP OU 4SAQ OU 4SAR	3-0-0-3	2,00
Formation spécifique				
101-SN2-RE	Écologie et évolution	0B02	2-1-0-2	1,66
201-SN1-RE	Probabilités et statistique	0M01	2-1-0-2	1,66
360-1TC-SW ³	Projet d'intégration en sciences de la nature	0NTC	1-2-0-3	2,00
990-200-B1	Épreuve (activité) synthèse			
Choisir 1 cours parmi l'éventail suivant :				
	Choix de cours		2-2-0-2	2,00
101-SNU-RE	Anatomie et physiologie humaine	0B0F		
360-1NF-SW	Astrophysique et programmation (PA: 203-SN1-RE; PR: 203-SN3-RE, 420-SN1-RE)	0GNF(1/2)		
			16-9-0-18	14,33

Préalable : déterminé par le Ministre et dont la réussite est obligatoire pour suivre les autres cours qui exigent ce préalable
 CR : corequis (cours qui doivent se suivre à la même session)
 PA : prérequis absolu (dont la réussite est obligatoire pour suivre les autres cours qui exigent ce prérequis)
 PR : prérequis relatif (obligation d'obtenir une note minimum de 50% pour suivre les autres cours qui exigent ce prérequis)
 (1/x) : nombre d'activités pour l'atteinte totale de la compétence

1. Exceptionnellement et pour des raisons majeures de cheminement scolaire ou lorsque l'étudiant agit à titre de pair aidant au CAF, ce prérequis pourrait ne pas être exigé.

2. Cours correspondant aux préalables universitaires. Voir les spécificités pour chaque université auprès du Service d'orientation.

3. Pour être inscrit au cours 360-1TC-SW, l'étudiant doit avoir réussi 9 cours de formation spécifique au programme sur 11 aux sessions 1 à 3. De plus, les deux cours à compléter doivent obligatoirement provenir de disciplines différentes.

* TS ou SN 5e : Technico-sciences de la 5e secondaire ou Sciences naturelles de la 5e secondaire

Grille approuvée le 30 avril 2024